



Cas psychiatriques en prison

« Prisonniers : un cas pour les psychiatres »

« Une nouvelle étude de l'Inselspital à Berne montre que presque un détenu sur deux, en Suisse, a des problèmes psychiques. Le nombre des détenus atteints de troubles psychiques s'accroît fortement. Cela crée une surcharge de travail pour les agents de détention ».

Les gardiens de Champ Dollon estiment que la situation est devenue explosive à cause des problèmes psychiques des détenus. Ils se mutilent bras et jambes, avalent des produits toxiques ou prennent des médicaments à haute dose. Selon une enquête de l'Inselspital de Berne, 43,3% des détenus en Suisse ont des problèmes psychiques. La moitié d'entre eux ont des comportements d'automutilation. Les plus concernés sont les jeunes : « ils sont vulnérables, ils n'ont pas l'expérience des situations difficiles », dit le médecin-chef des urgences. « Une peine de prison entraîne du stress : on est plongé dans un environnement complètement étranger, privé de toute liberté, et souvent dans un climat agressif. Tout cela a une influence sur l'état mental et physique ».

6599 personnes sont actuellement en prison [avril 2013], dont 73,8% d'étrangers. Lorsqu'un détenu est si gravement blessé ou malade qu'il ne peut plus être traité ambulatoirement dans la prison, il est envoyé aux HUG à Genève ou à l'Inselspital. Chaque année, l'hôpital bernois soigne 400 prisonniers. Pour un quart d'entre eux, une intervention chirurgicale est nécessaire. Souvent, ils appartiennent à une autre culture et c'est difficile de se comprendre. Parfois, ils sont perdus ou anxieux ou agressifs, et ils ne veulent pas coopérer avec le personnel médical. Mais c'est important de pouvoir poser un diagnostic.

C'est particulièrement important de traiter les troubles psychiques avant qu'ils ne deviennent chroniques. Le 99% des prisonniers sortent un jour. C'est important qu'ils ne soient pas plus malades en sortant que lorsqu'ils sont entrés. Les détenus devraient être correctement traités. C'est aussi ce que pense Jean-Pierre Restellini, président de la CNPT. Selon lui, « bien que les soins de santé dans les prisons suisses soient bons, on n'a pas l'équivalence avec les autres patients. Il y a de grandes différences d'un canton à l'autre, mais il apparaît que les détenus ne bénéficient que d'une médecine de deuxième classe ».

Quant aux détenus souffrant de troubles psychiques, ils rendent la vie des gardiens difficile. Selon la directrice de la prison de district de Berne, « les collaborateurs sont responsables de plusieurs détenus et ils ne sont pas accompagnés de psychiatres ou de psychologues : ils doivent faire face à des comportements problématiques. Ce n'est pas facile ». Ulrich Hostettler, de l'Université de Fribourg travaille à une enquête nationale concernant les employés de prison. 79% d'entre eux reconnaissent être gênés dans leur travail par les troubles psychiques des détenus. Spécialement ceux qui travaillent dans les prisons préventives, car le personnel y est plus restreint, et il ne connaît pas la personnalité des détenus. Cela crée un risque pour la sécurité.